

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 7 JUILLET 2022

DEL-2022-135

L'An deux mille vingt-deux, le sept juillet, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/6/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, GYSELINCK, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

MM. GILLET, HACQUIN, OBERLI.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.

MM. BOISIER, CHASSAGNE, DAVIET, MATHIAN, SADDIER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes DARDE, FORSTER, KHAY, PERRILLAT,

MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, GIRARD, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 25

Présents : 15

Représentés par mandat : 3

Objet : INFOGERANCE DU RESEAU ET DES SYSTEMES INFORMATIQUES DU SYANE - AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE SERVICES LC 20312 CONCLU AVEC ACCESS INGENIERIE INFORMATIQUE

Exposé du Président,

Par marché LC 20312 en date du 22 mars 2021, le SYANE a confié à l'entreprise ACCESS INGENIERIE INFORMATIQUE un marché de services, portant sur le maintien en conditions opérationnelles des matériels et des infrastructures du système d'information du Syndicat.

Ce marché est conclu pour une durée d'un an, reconductible une fois un an. Le montant maximum du marché est fixé à 40.000 € HT, avec une partie à bons de commandes limitée à 10.000 € HT.

Durant la première année d'exécution du marché, la partie à bons de commandes a été largement utilisée.

La deuxième année d'exécution du contrat est en cours et le montant maximum est pratiquement atteint.

De nouveaux besoins ont été identifiés, qui rendent nécessaires d'augmenter le montant de ce marché :

- Augmentation du périmètre technique en terme d'infrastructure, spécifiquement réseau, avec la mise en service du bâtiment « Le Carat ».

- Adduction fibre supplémentaire mise en service dans le nouveau bâtiment afin de sécuriser notre accès Internet. Le Carat sera également vu comme un site de secours en cas de dysfonctionnement des équipements du bâtiment principal.
- Candidature du SYANE au parcours Cyber Sécurité relatif au plan France Relance 2020, suivi d'un plan d'actions couvert pour partie par notre contrat d'infogérance.

Il est donc proposé de conclure un avenant n° 1 au marché LC 20312, afin d'augmenter le montant du marché de 10 % (+ 4.000 € HT). L'objet du marché n'est pas modifié.

La passation de cet avenant a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 7 juillet 2022.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'avenant proposé,
2. à autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE